

Certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-93597-Z-316530-2023



Ecocert Canada confirme par la présente que :

PETIT MAS (LE)

60, route 251 (Chemin Favreau), Martinville, Quebec, J0B 2A0, CANADA

a été audité et certifié conformément au programme :

Régime Bio Canada (COR) *



Pour les étapes de production / activités:
PRODUCTION VEGETALE

Certificat délivré le 12 septembre 2023

Ecocert Canada

4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis,
Québec, G6W 6N2, Canada

www.ecocertcanada.com/fr

Date d'anniversaire : 15 avril 2024

lorsque l'entreprise certifiée doit présenter une demande d'inspection annuelle subséquente. Ceci n'est pas une date d'expiration.

Date de la certification initiale : 22 juillet 2002

Le dernier audit a eu lieu le 24 juillet 2023

Z001(COR)v02fr

Page 1/3

* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises.

La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.



scannez moi

Accédez au certificat
officiel actualisé

Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-93597-Z-316530-2023



PETIT MAS (LE)

Régime Bio Canada (COR) *

Produits certifiés pour la marque de commerce : **Le Petit Mas**

| PRODUIT(S) | DÉFINI COMME | ÉQUIVALENCES ADDITIONNELLES ([X] : en conformité) | | |
|-----------------|--------------|---|------------|------------|
| | | CARTV (1) | CAN-US (2) | CAN-UE (3) |
| > Ail | Biologique | X | X | X |
| > Fleur d'ail | Biologique | X | X | X |
| > Semence d'ail | Biologique | X | X | X |

- (1) Cahier des charges pour l'appellation biologique au Québec (CARTV).
- (2) Produit certifié conformément aux modalités de l'Accord établi entre les États-Unis et le Canada sur l'équivalence des produits biologiques (USCOEA).
- (3) Entente d'équivalence biologique entre l'Union européenne et le Canada (EEBUEC).

Certificat délivré le 12 septembre 2023

Ecocert Canada

4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada

www.ecocertcanada.com/fr

Z001(COR)v02fr

Page 2/3

* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises. La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.



scannez moi

Accédez au certificat officiel actualisé

Annexe au certificat

PRODUITS BIOLOGIQUES N° CA-93597-Z-316530-2023



PETIT MAS (LE)

Régime Bio Canada (COR) *

Site(s) de production couvert(s) :

- > 60, route 251 (Chemin Favreau), Martinville, Quebec, J0B 2A0, CANADA
- > 1591, chemin Favreau, Sainte-Edwidge, Quebec, J0B 2R0, CANADA
- > 5, route 206 (Chemin Léon), Saint-Malo, Quebec, J0B 2Y0, CANADA
- > 90, route 251, Martinville, Quebec, J0B 2A0, CANADA

Certificat délivré le 12 septembre 2023

Ecocert Canada

4060 Boulevard Guillaume Couture, LOCAL 201, Lévis, Québec, G6W 6N2, Canada

www.ecocertcanada.com/fr

Z001(COR)v02fr

Page 3/3

* conformément à la partie 13 du Règlement sur la salubrité des aliments au Canada (RSAC), la norme CAN/CGSB 32.310 - Principes généraux et normes de gestion et la norme CAN/CGSB 32.311 - Liste des substances permises et/ou CAN/CGSB 32.312 Systèmes de production biologique – Aquaculture – Principes généraux et normes de gestion et Liste des substances permises. La certification demeure valide à moins d'une suspension ou d'une annulation par ECOCERT CANADA en vertu de la partie 13 du RSAC. Le présent document autorise l'utilisation, sur l'emballage des produits certifiés, de la référence à ECOCERT CANADA.



scannez moi

Accédez au certificat officiel actualisé